



## Aucun contrat et faux bulletins de salaires

Par **renton007**, le **31/05/2008** à **15:44**

voila cela fait 5mois que je travaille dans un restaurant et que j'exerce le metier de cuisinier...hors je n'ai signé aucun contrat ni cdd ni cdi et les bulletins de salaire que je recoit sont mal intitulés

exemple:

profession serveur au lieu de cuisinier

adresse 1rue des chenes au lieu de 1 rue des colonnes

les congés payés acquis ne figurent pas sur les bulletins de salaire

est-ce normal d'être payé 1400euro net pour 70h de travail la semaine???

en attente d'une réponse de votre part car je suis un peu perdu dans les démarches à suivre...cordialement